



**Da Conceição Ferreira
Christian**

Expert-comptable
Commissaire aux comptes

A BRAS OUVERTS

Association

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2025

Assemblée Générale du 14 Décembre 2025

ASSOCIATION A BRAS OUVERTS

89, boulevard Blanqui
75013 PARIS

SIRET 443 220 223 00012

CHRISTIAN DA CONCEICAO FERREIRA

EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ PAR L'ÉTAT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

28, RUE DE METZ
77400 LAGNY SUR MARNE

TÉLÉPHONE 01 89 40 01 00

RCS 540 069 689

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A BRAS OUVERTS

Assemblée Générale du
14 décembre 2025

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association A BRAS OUVERTS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans la note IV de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2020-08 et ont été correctement appliquées.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés au Président

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Christian DA CONCEICAO FERREIRA
28 rue de Metz
77400 LAGNY SUR MARNE

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lagny sur Marne, le 27 novembre 2025

Le commissaire aux comptes

Christian DA CONCEICAO FERREIRA



DA CONCEICAO FERREIRA Christian
Commissaire aux Comptes
28 rue de Metz
77400 LAGNY SUR MARNE
Siret 540 069 689 00045
FR 37 540 069 689 APE 6920Z



PREMIERE PARTIE :

**BILAN,
COMPTE DE RESULTAT,
&
ANNEXE**

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	30/06/2025 (12 mois)				30/06/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	32 160	26 342	5 818	0,27	9 838	0,51
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels						
. Autres immobilisations corporelles	922 826	653 152	269 674	12,54	360 218	18,76
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres	900		900	0,04	900	0,05
TOTAL (I)	955 886	679 494	276 392	12,85	370 956	19,32
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours	18		18	0,00	18	0,00
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés						
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	2 459		2 459	0,11	12 622	0,66
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 837 418		1 837 418	85,45	1 536 253	80,01
Charges constatées d'avance	34 091		34 091	1,59	190	0,01
TOTAL (II)	1 873 986		1 873 986	87,15	1 549 083	80,68
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	2 829 872	679 494	2 150 378	100,00	1 920 039	100,00

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2025 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2024 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau	1 650 111	76,74	1 241 614	64,67
Excédent ou déficit de l'exercice	320 143	14,89	408 496	21,28
Situation nette (sous total)	1 970 254	91,62	1 650 111	85,94
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	63 270	2,94	82 870	4,32
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	2 033 524	94,57	1 732 981	90,26
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés			4 275	0,22
TOTAL (II)			4 275	0,22
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 687	0,73	18 921	0,99
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	13 723	0,64	11 212	0,58
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	87 443	4,07	152 651	7,95
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	116 854	5,43	182 784	9,52
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	2 150 378	100,00	1 920 039	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 30/06/2025 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2024 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%		
	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens	0		20		-20	-100,00
- dont ventes de dons en nature						
- Ventes de prestations de services	89 562		162 904		-73 342	-45,01
- dont parrainages						
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation						
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels	514 308		521 524		-7 216	-1,37
- Mécénats	1 000		10 500		-9 500	-90,47
- Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières	245 681		496 395		-250 714	-50,50
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	1 088				1 088	N/S
Utilisations des fonds dédiés	4 275		9 552		-5 277	-55,23
Autres produits	250		22		228	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	856 163		1 200 917		-344 754	-28,70
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Achats de marchandises						
Variations stocks			36		-36	-100,00
Autres achats et charges externes	446 433		717 729		-271 296	-37,79
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	368		232		136	58,62
Salaires et traitements	29 739		29 419		320	1,09
Charges sociales	7 988		8 185		-197	-2,40
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	94 564		66 686		27 878	41,80
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	90		34		56	164,71
Total des charges d'exploitation (II)	579 181		822 322		-243 141	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	276 982		378 595		-101 613	-26,83
PRODUITS FINANCIERS:						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés	28 829		24 672		4 157	16,85
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)	28 829		24 672		4 157	16,85
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (IV)						
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	28 829		24 672		4 157	16,85

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/06/2025 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2024 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	305 811	403 267	-97 456	-24,16
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	24 600	12 788	11 812	92,37
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	24 600	12 788	11 812	92,37
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	4 108	3 678	430	11,69
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	4 108	3 678	430	11,69
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	20 492	9 110	11 382	124,94
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	6 160	3 881	2 279	58,72
Total des produits (I + III + V)	909 593	1 238 377	-328 784	-26,54
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	589 450	829 881	-240 431	-28,96
EXCEDENT OU DEFICIT	320 143	408 496	-88 353	-21,62
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature				
Prestations en nature	106 925	99 454		
Bénévolat	3 109 120	2 913 104		
TOTAL	3 216 045	3 012 558		
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services	106 925	99 454		
Prestations				
Personnel bénévole	3 109 120	2 913 104		
TOTAL	3 216 045	3 012 558		

ANNEXE

I. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

A- OBJET SOCIAL

L'association A Bras Ouverts est une association reconnue de bienfaisance qui organise l'accueil par des accompagnateurs bénévoles d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes touchés par un handicap le temps d'un week-end ou de vacances.

L'objet de l'association est multiple :

- Permettre aux jeunes accueillis de passer des moments de détente « entre amis » hors de leur cadre de vie habituel,
- Permettre à leur famille de « souffler » le temps d'un week-end en prenant du repos ou en se consacrant à des activités non envisageables avec leur enfant,
- Permettre aux accompagnateurs de découvrir, au travers de rencontres, l'infinie dignité de toute personne
- Contribuer à changer le regard de la société en général sur les personnes touchées par un handicap et porter à tous un message d'amour et d'espérance

B- ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Néant.

II. REGLES ET METHODES COMPTABLES

A-PREAMBULE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

B-CADRE LEGAL DE REFERENCE

Les comptes annuels de l'exercice clos au 30 juin 2025 ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

III. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

A-NOTES SUR LE BILAN ACTIF

1. Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

2. Etat de l'actif immobilisé (brut)

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	32 160			32 160
Immobilisations corporelles	939 675		16 849	922 826
Immobilisations financières	900			900
TOTAL	972 735		16 849	955 886

3. Etat de l'actif immobilisé (amortissements)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	22 322	4 020		26 342
TOTAL I	22 322	4 020		26 342
Terrains				
Constructions				
sur sol propres				
sur sol d'autrui				
inst. géné., agencmt				
Install. tech., matériel, outill. industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Install. générales, agencements divers	12 937	501		13 438
Matériel de transport	564 541	90 043	16 849	637 735
Matériel de bureau et informatique	1 978			1 978
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	579 457	90 544	16 849	653 152
TOTAL GENERAL (I+II)	601 779	94 564	16 849	679 494

4. Méthode et durées d'amortissements

- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans
- Agencements, aménagements, installations : de 5 à 10 ans
- Site Internet : 8ans

5. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti". La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

6. Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions / financements	
Autres produits à recevoir	1 871
TOTAL	1 871

B- NOTES SUR LE BILAN PASSIF**1. Tableau de variation des fonds propres**

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	1 241 614	408 496			1 650 111
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	408 496	-408 496	320 143		320 143
Dont générosité du public					
Situation nette	1 650 111		320 143		1 970 254
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	82 870			19 600	63 270
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	1 732 981		320 143	19 600	2 033 524
TOTAL dont générosité du public					

2. Fonds dédiés

Une convention a été signée avec un fonds de dotation afin de financer le développement de nos outils digitaux et de produire une vidéo de communication. Les montants non consommés au cours des exercices précédents l'ont été au cours de l'exercice.

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisations : Montant global	Utilisations : Dont remboursements	Transferts	A la clôture : Montant global	A la clôture : Dont fonds à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres organismes	4 275		4 275				
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	4 275		4 275				

3. Fonds reportés liés au legs ou donations

Sans objet – non RUP.

IV. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**A-PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION**

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	30/06/2025		30/06/2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	735 255	735 255	971 912	971 912
1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-	-	-
1.2 Dons, legs et mécénat	620 478	620 478	787 270	787 270
- Dons manuels	593 513	593 513	737 613	737 613
- Legs, donations et assurances-vie	-	-	-	-
- Mécénat	26 965	26 965	49 657	49 657
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	114 777	114 777	184 642	184 642
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	148 886	-	246 605	-
2.1 Cotisations avec contrepartie	-	-	-	-
2.2 Parrainage des entreprises	-	-	-	-
2.3 Contributions financières sans contrepartie	140 511	-	240 149	-
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	8 375	-	6 456	-
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	19 600	-	9 288	-
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-	-	-	-
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	4 275	-	10 552	-
TOTAL	908 015	735 255	1 238 357	971 912
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	462 943	415 112	693 150	563 416
1.1 Réalisées en France	462 943	415 112	693 150	563 416
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	462 943	415 112	693 150	563 416
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	-	-	-	-
1.2 Réalisées à l'étranger	-	-	-	-
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme	-	-	-	-
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes	-	-	-	-
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	35 523	-	36 814	-
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	35 523	-	36 814	-
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-	-	-
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	83 247	-	96 017	-
3.1 Frais d'information et de communication	-	-	-	-
3.2 Frais de fonctionnement	83 247	-	96 017	-
3.3 Autres charges	-	-	-	-
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-	-	-	-
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	6 160	-	3 881	-
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	-	-	-	-
TOTAL CHARGES	587 872	415 112	829 861	563 416
EXCÉDENT OU DÉFICIT	320 143	320 143	408 496	408 496

	30/06/2025		30/06/2024	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE	-	-	-	-
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	3 216 045	3 216 045	3 012 558	3 012 558
Bénévolat	3 109 120	3 109 120	2 913 104	2 913 104
Prestations en nature	106 925	106 925	99 454	99 454
Dons en nature	-	-	-	-
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-	-	-	-
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE	-	-	-	-
Prestations en nature	-	-	-	-
Dons en nature	-	-	-	-
TOTAL	3 216 045	3 216 045	3 012 558	3 012 558
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	3 216 045	3 216 045	3 006 529	3 006 529
Réalisées en France	3 216 045	3 216 045	3 006 529	3 006 529
Réalisées à l'étranger	-	-	-	-
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	-	-	-	-
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	-	6 029	6 029
TOTAL	3 216 045	3 216 045	3 012 558	3 012 558

B- PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

1. Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Legs, donations, assurance-vie

Sans objet – non RUP

Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général. Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention. Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

Autres produits liés à la générosité du public

Cette rubrique comprend les participations volontaires des accompagnateurs et des familles aux week-end et séjours organisés par l'association.

2. Produits non liés à la générosité du public**Cotisations sans contrepartie**

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale. Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse

une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

- les ventes de marchandises et de prestations de services ;
- les revenus des actifs non issus de la générosité du public ;
- les redevances d'actifs incorporels ;
- les loyers ;
- les plus ou moins-values de cession d'actifs.

3. Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- au titre des subventions :
 - les subventions d'exploitation ;
 - la quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- les concours publics

Pour les rubriques figurant dans les produits liés à la générosité du public, l'entité ventile en aval du compte de résultat par origine et destination les produits dédiés par le tiers financeur à un projet défini et les produits non dédiés.

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	A l'ouverture	Nouvelle subvention de l'exercice	Annulation de l'exercice	A la clôture
FONDATION SAINTE-GENEVIEVE	VEHIC.	15 000			15 000
FONDATION NOTRE-DAME	VEHIC.	50 000			50 000
FONDATION FRANCE INDOSUEZ	VEHIC.	33 000			33 000
TOTAL		98 000			98 000

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	A l'ouverture	Quote-part virée au résultat de l'exercice	Reprise de l'exercice	A la clôture
FONDATION SAINTE-GENEVIEVE	VEHIC.	8 842	3 000		11 842
FONDATION NOTRE-DAME	VEHIC.	4 583	6 600		11 183
FONDATION FRANCE INDOSUEZ	VEHIC.	1 705	10 000		11 705
TOTAL		15 130	19 600		34 730

4. Utilisation des fonds dédiés

Une convention avait été signée avec un fonds de dotation afin de financer le développement de nos outils digitaux et de produire une vidéo de communication. Les montants non consommés au cours des exercices précédents avaient été reportés en fonds dédiés. Les montants consommés au cours de l'exercice ont été constatés en « utilisation de fonds dédiés ». Il ne reste plus de fonds dédiés à la clôture de cet exercice.

C-CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance. Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

1. Missions sociales

Elles concernent intégralement les activités liées à l'objet social de l'association.

2. Frais de recherche de fonds

Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action : frais de recherche de dons et libéralités.

3. Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

4. Dotations aux provisions et dépréciations

L'association n'a pas comptabilisé de dotations aux provisions et dépréciations au cours de l'exercice.

5. Reports en fonds dédiés de l'exercice

L'association n'a pas comptabilisé de reports en fonds dédiés au cours de l'exercice.

D-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD**1. Principes généraux**

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature ne sont pas comptabilisées mais font l'objet d'une information spécifique au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

2. Principes de valorisation

Le personnel bénévole accompagnateur est valorisé sur la base du nombre de jours de week-ends et de séjours organisés multipliés par 24 heures.

Le nombre d'heures obtenu est valorisé au SMIC en vigueur au 31 décembre 2024 avec un taux de charges sociales et fiscales de 40%.

E-AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT**1. Honoraires des commissaires-aux-comptes**

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat est de 8 047 €, intégralement liés au contrôle légal des comptes.

F- COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

1. Compte d'Emploi des Ressources (CER)

	Jun 2025	Jun 2024
EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. MISSIONS SOCIALES	415 112	563 416
1.1 Réalisées en France	415 112	563 416
Actions réalisées par l'organisme	415 112	563 416
Versements à d'autres organismes agissant en France	-	-
1.2 Réalisées à l'étranger	-	-
Actions réalisées par l'organisme	-	-
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	-	-
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	-	-
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	-	-
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	-	-
TOTAL DES EMPLOIS	415 112	563 416
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-	-
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	-	-
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	320 143	408 496
TOTAL	735 255	971 912

	Jun 2025	Jun 2024
RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	735 255	971 912
1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-
1.2 Dons, legs et mécénat	620 478	787 270
Dons manuels	593 513	737 613
Legs, donations et assurances-vie	-	-
Mécénat	26 965	49 657
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	114 777	184 642
TOTAL DES RESSOURCES	735 255	971 912
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-	-
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS	-	-
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	-
TOTAL	735 255	971 912

Ress. reportées liées à la G.P. en début d'exercice (hors fds dédiés)	1 364 265	1 175 248
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	320 143	408 496
(-) Investissements et (+) désinvest. nets liés à la G.P.	74 964	219 479
Ress. reportées liées à la G.P. en fin d'exercice (hors fds dédiés)	1 759 372	1 364 265

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Jun 2025	Jun 2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	3 216 045	3 006 529
Réalisées en France	3 216 045	3 006 529
Réalisées à l'étranger	-	-
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	-	-
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	6 029
TOTAL	3 216 045	3 012 558

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Jun 2025	Jun 2024
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA G.P.	3 216 045	3 012 558
Bénévolat	3 109 120	2 913 104
Prestations en nature	106 925	99 454
Dons en nature	-	-
TOTAL	3 216 045	3 012 558

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	-	-
=- Utilisation	-	-
=+Report	-	-
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	-	-

2. Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

3. Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public : il s'agit des rubriques du CROD « autres fonds privés », « subventions et autres concours publics » et « autres produits ».

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

V. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

A-INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sans objet.

B- AUTRES INFORMATIONS

1. Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre jours	Nombre d'heures	Equivalent temps plein	Val. en euros
Journées	7 789	186 936	113,64	3 109 120
		186 936	113,64	3 109 120

2. Informations relatives au personnel salarié

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres		
Non Cadres	1	
TOTAL	1	0

3. Informations sur les dons reçus de l'étranger

Etat du contributeur	Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	Mode de paiement	Montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource
Allemagne	05/07/2024	Personne physique	Don	Direct	Carte bancaire	20
Allemagne	05/08/2024	Personne physique	Don	Direct	Carte bancaire	20
Allemagne	05/10/2024	Personne physique	Don	Direct	Carte bancaire	20
Allemagne	05/11/2024	Personne physique	Don	Direct	Carte bancaire	20
Allemagne	05/12/2024	Personne physique	Don	Direct	Carte bancaire	20
Allemagne	05/01/2025	Personne physique	Don	Direct	Carte bancaire	20
Allemagne	05/03/2025	Personne physique	Don	Direct	Carte bancaire	20
Allemagne	05/04/2025	Personne physique	Don	Direct	Carte bancaire	20
Allemagne	05/05/2025	Personne physique	Don	Direct	Carte bancaire	20
Allemagne	05/06/2025	Personne physique	Don	Direct	Carte bancaire	20
Allemagne	05/02/2025	Personne physique	Don	Direct	Carte bancaire	20
Total Allemagne						220
Belgique	10/11/2024	Personne physique	Don	Direct	Carte bancaire	30
Total Belgique						30
Canada	24/10/2024	Personne physique	Don	Direct	Carte bancaire	30
Total Canada						30
Etats-Unis	01/10/2024	Personne physique	Don	Direct	Carte bancaire	30
Etats-Unis	19/10/2024	Personne physique	Don	Direct	Carte bancaire	10
Total Etats-Unis						40
Pays-Bas	20/10/2024	Personne physique	Don	Direct	Carte bancaire	50
Total Pays-Bas						50
Royaume-Uni	26/01/2025	Personne physique	Don	Direct	Carte bancaire	50
Total Royaume-Uni						50
Suisse	09/02/2025	Personne physique	Don	Direct	Carte bancaire	50
Total Suisse						50